



COMPTE RENDU Conseil Municipal CHADRAC - 26 septembre 2025

Présents : Mme Corinne BRINGER, M Jean-Paul NICOLAS, Mme Suzanne COZE, M Serge DEFIX, Mme Hélène DE ALMEIDA, M Frédéric MENINI, Mme Nicole LEVET, M Frédéric EYRAUD, M Dominique ROCHER, Mme Mathilde MOUCHON M José VIGOUROUX et Mme Magalie ALLIBERT.

Pouvoirs : M Loïc JOUSSOUYS à M Dominique ROCHER et M Alain GIBERT à Mme Magalie ALLIBERT

Absents/Excusés : Mme Martine JOUVE, M Franck ALLEGRE, Mme Jennifer MAHIEU VAILLE, M David FARGETTE, M Nicolas TERRASSE, M Christophe CELLIER, Mme Céline BERNARD, Mme Marie VERNAUDON et Mme Nelly LEVEQUE.

Secrétaires de séance : M Serge DEFIX et Mme Mathilde MOUCHON

Rappel de l'ordre du jour :

Décisions prises par Mme le Maire en application de l'article L.2122-22 4° du CGCT

- 1- Adoption du PV du conseil municipal du 17 juin 2025
- 2- Approbation de la modification simplifiée N°4 du PLU de Chadrac
- 3- Adoption d'une convention d'entretien des sentiers de randonnées et circuits VTT avec la CAPEV
- 4- Rachat du système de chauffage/climatisation et de stores à Mme Marie REBEYROTTE
- 5- Décision modificative N°1 du budget annexe cellules commerciales 2025
- 6- Questions diverses

Décisions prises par Mme le Maire en application de l'article L.2122-22 4° du CGCT

Mme le Maire informe les conseillers municipaux qu'elle a lancé une consultation sur la plate-forme : <https://marchespublics.cdg43.fr> pour les travaux de voirie rue des sources, clair matin, route de l'observatoire, impasse du tennis, parking public et sols du mur de tennis le 28 mai 2025 pour un retour des offres le 23 juin 2025 à 12 h 00.

5 offres ont été reçues :

- EUROVIA – DALA : ZI les Baraques 43 370 CUSSAC SUR LOIRE
- SAS CHEVALIER : La grande Ile – 43 100 BRIOUDE
- SARL BROC Travaux Publics : 10 ZA de Lachamp – 43 260 SAINT PIERRE EYNAC
- COLAS Rhône Alpes : le collet 43 000 POLIGNAC
- EIFFAGE route 185 rue des Métaux – 43 200 YSSINGEAUX

Après analyse des offres et la négociation avec les 3 premiers (conformément au règlement de la consultation) l'offre la mieux disante est celle de la SARL BROC TRAVAUX ROUTIERS – 10 ZA LACHAMP – 43 260 ST PIERRE EYNAC pour un montant de 128 635.75 € HT

1 – Délibération N° 2025-05-01 : Validation du PV du Conseil Municipal du 17 juin 2025

Rapporteur : Mme le Maire

Présents : Mme Corinne BRINGER, M Jean-Paul NICOLAS, Mme Suzanne COZE, M Serge DEFIX, Mme Hélène DE ALMEIDA, M Frédéric MENINI, Mme Nicole LEVET, M Frédéric EYRAUD, M Dominique ROCHER, M David FARGETTE, M Nicolas TERRASSE, M Christophe CELLIER, M Franck ALLEGRE, M José VIGOUROUX, M Alain GIBERT et Mme Magalie ALLIBERT.

Pouvoirs : Mme Mathilde MOUCHON à Mme Corinne BRINGER et M Loïc JOUSSOUYS à M Dominique ROCHER.

Absents/Excusés : Mme Jennifer MAHIEU VAILLE, Mme Martine JOUVE, Mme Céline BERNARD, Mme Marie VERNAUDON et Mme Nelly LEVEQUE.

Secrétaires de séance : M Frédéric MENINI et Mme Nicole LEVET

Rappel de l'ordre du jour :

Décision budgétaire N°1 du 6 mai 2025 prise par Mme le Maire en application de l'article L.5217-10-6 du CGCT

- 1- Adoption du PV du conseil municipal du 9 avril 2025 : vote à l'unanimité
- 2- Adoption du PV du conseil municipal du 15 avril 2025 : vote à l'unanimité
- 3- Tirage au sort des jurés d'assise de la Haute-Loire pour l'année 2026 : vote à l'unanimité
- 4- Adoption des tarifs 2026 de la taxe locale sur la publicité extérieure : vote à l'unanimité
- 5- Vote des tarifs municipaux en vigueur au 1^{er} août 2025 : vote à l'unanimité
- 6- Demande de subvention au conseil départemental au titre du 2^{ème} appel à projets « CAP 43 – Communes » pour le projet de réfection de voiries communales et de reprise de revêtements sur des espaces publics : vote à l'unanimité
- 7- Adhésion à l'association nationale des élus de la montagne : vote à l'unanimité
- 8- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe : vote à l'unanimité
- 9- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe : 17 Pour, 0 Contre, 0 Abstention et 1 pas prit part au vote (Loïc JOUSSOUYS)
- 10- Création d'un emploi permanent de rédacteur principal de 2^{ème} classe : vote à l'unanimité
- 11- Création d'un emploi permanent en CDI pour un poste d'agent technique de 21 heures hebdomadaires : vote à l'unanimité
- 12- Création d'un emploi d'agent contractuel de droit public en CDD pour un poste d'agent technique territorial : vote à l'unanimité
- 13- Détermination du nombre et de la répartition des délégués au sein du conseil communautaire à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux : vote à l'unanimité
- 14- Signature d'une convention avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique pour la mise à disposition de l'ancienne l'école de la Renaissance : vote à l'unanimité

- 15- Demande de subvention au FIPDR 2025 pour la sécurisation des établissements scolaires : vote à l'unanimité
- 16- Demande de subvention au FDASR 2025 pour une action en faveur de la sécurité routière : vote à l'unanimité
- 17- Questions diverses

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

2 – Délibération N° 2025-05-02 : Approbation de la modification simplifiée N°4 du PLU de Chadrac

Rapporteur : Mme le Maire

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que la commune a lancé une procédure de modification N°4 de son PLU qui a porté sur les points suivants :

- 1- Suppression des emplacements réservés ER4 et ER6 inscrits au PLU
- 2- Modification du classement de la parcelle section AA N°28 a. Cette parcelle classée en zone ULrg est passée en zone UCrg.
- 3- Suspension de la ligne de crête sur les parcelles AL 59 et AL 68 situées Route de Figeon

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

3 – Délibération N° 2025-05-03 : Adoption d'une convention d'entretien des sentiers de randonnées et circuits VTT avec la CAPEV

Rapporteur : Mme le Maire

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que suite à la création du nouveau territoire de la CAPEV, la communauté d'agglomération dispose plus de 100 PR et 35 circuits de VTT soit environ 1 500 km de parcours balisés.

Une convention doit être signée sur 3 ans renouvelable 2 fois entre la CAPEV et les communes membres pour déterminer les engagements de chaque partie.

La commune s'engage à :

- Vérifier régulièrement le bon état d'usage des chemins empruntés par les PR et les circuits VTT
- Veiller à la qualité de l'environnement direct autour des chemins empruntés
- Réaliser les travaux d'entretien et de débroussaillage de ces sentiers permettant le passage des randonneurs
- Prévenir la CAPEV de tout problème concernant la praticabilité des PR et circuits VTT

La CAPEV s'engage à :

- Mettre en place la signalétique directionnelle
- Entretien le balisage par un passage tous les 2 ans
- Intervenir de manière exceptionnelle pour reprendre du balisage
- Faire la promotion des parcours sur différents supports.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

4 – Délibération N° 2025-05-04 : rachat du système de chauffage/climatisation et de stores à Mme Marie REBEYROTTE

Rapporteur : Mme le Maire

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'une cellule commerciale de l'immeuble les Agriates a été louée à Mme Marie REBEYROTTE pour le compte de la SARL Loïlis. Lors de son installation dans les lieux, Mme REBEYROTTE a fait installer un système de chauffage/climatisation et des stores sur les baies vitrées. Ces installations sont propriété de Mme REBEYROTTE qui avait la possibilité soit de les céder au nouveau repreneur du local, soit de les faire déposer pour les récupérer soit de les céder à la commune propriétaire des locaux.

D'un commun accord avec Mme REBEYROTTE la commune a souhaité acquérir ces équipements au prix de 3 500 €.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

5 – Délibération N° 2025-05-05 : Décision modificative N°1 du budget annexe cellules commerciales 2025

Rapporteur : M Serge DEFIX

Les modifications apportées au BP 2025 sont les suivantes :

DEPENSES INVESTISSEMENT

Articles	Objet / Chapitre	DM 1
21351	Installations générales, agencements et aménagements	3 500,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 500,00 €

RECETTES INVESTISSEMENT

Articles	Objet / Chapitre	DM 1
1641	Emprunt en euros	2 933,00 €
165	Dépôt et caution	567,00 €
TOTAL RECETTES D' INVESTISSEMENT		3 500,00 €

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

Informations communiquées :

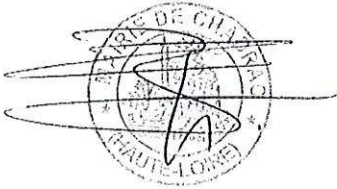
- 1- Mutuelle région AURA : une réunion publique sera organisée (date à définir)
- 2- Mardi 25 novembre : journée sur la sécurité routière
- 3- Manifestations et animations à venir : 5/10 rassemblement de vieilles voitures, 2 au 5 /10 comité de jumelage, 10 et 11/10 salon art textile, 12/10 10 km de Chadrac
- 4- Marché de Noël : 29 et 30/11

La séance est levée à 19 h 45

Chadrac le 26 septembre 2025

Mme le Maire

Corinne BRINGER



Secrétaires de séance

Serge DÉFİK

Mathilde MOUCHON

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Mouchon', is written below the printed name.